

intime, étroite, immédiate de l'âme avec son Dieu qui lui destine, comme fin dernière, la possession du bonheur céleste dans la vision béatifique.

Cet ordre surnaturel constituait donc un bienfait essentiellement gratuit qui s'ajoutait à la nature de l'homme, l'élevait audessus de lui-même, lui conférait dès ici-bas, des joies et un bonheur auxquels il n'avait par lui-même aucun droit de prétendre.

Notons en plus que ces biens n'étaient pas un apanage exclusivement personnel, mais que s'ils l'eussent conservé par l'obéissance à la loi divine, nos premiers parents avaient en même temps la mission de le transmettre comme un patrimoine intangible à toute leur descendance.

*
* * *

Nos premiers parents ont péché. Révoltés contre Dieu, ils ont dû subir le châtimement de leur crime. La sentence divine les a dépouillés de ce vêtement de justice, de cet éclat surnaturel dont ils avaient été revêtus par pure bonté.

Dans leur déchéance ils ont perdu leur qualité d'enfants de Dieu, d'héritiers du Ciel. Ils ont perdu la grâce et avec elle tous ces dons extraordinaires, dont le Bon Dieu s'était plu à enrichir leur esprit et leur cœur. — L'ignorance et l'erreur, les mauvais penchants, les inclinations vicieuses, toutes les misères intellectuelles et morales ont fait irruption dans leur âme dont Dieu